

UNE ORGANISATION

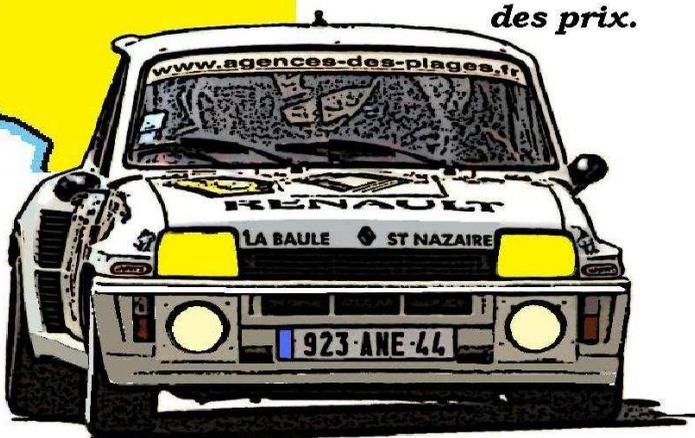


9^{ème} RALLYE DE L'OUEST Historique

22 et 23 février 2014

Les Routes du Cœur de la Bretagne comme vous ne les connaissez pas.

Départ de Josselin, tests de régularité autour de Bréhan, plaque tournante du rallye, nuit à Josselin et tests de régularité autour de Josselin le dimanche, déjeuner et remise des prix.



***Rallye de Régularité conforme à la réglementation FFSA
ouvert aux Véhicules de + de 20 ans ou
GT exceptionnelles***

Informations et Inscriptions :

**CART Historique - Bât C - 16 rue Henri Bertho
44500 LA BAULE**

Tél : 06 48 07 98 20 - 02 44 07 14 04

www.carthistorique.sitew.com - Email : carthistorique@hotmail.fr

Présentation

Cette épreuve de régularité historique réservée à des véhicules de collection est dénommée :
9^{ème} Rallye de l'Ouest Historique

1 – VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles les voitures conformes à la législation routière, construites entre 1950 et 1993
Ou aux véhicules modernes d'exception, à jour de toutes vérifications administratives.

2 – CATEGORIES

Elles seront réparties selon deux catégories :

- Véhicules engagés en Aguerri, les 11 épreuves des 2 journées compteront
- Véhicules engagés en Navigation, seules 2 épreuves des 2 journées compteront

Les voitures admises seront choisies par l'organisateur qui restera seul juge d'accepter ou de refuser les candidatures, sans avoir à en justifier les raisons.

3 – EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote titulaire d'un permis de conduire reconnu sur le territoire français et d'un ou deux équipiers.

Les équipages inscrits devront être présents à bord du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve sous peine de mise hors course.

4 – ORDRE DES DEPARTS

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.

Les numéros seront attribués par l'organisation en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

5 – PROGRAMME

7 février 2014 : Clôture des Engagements

Samedi 22 février 2014 : Vérifications administratives et techniques des voitures du rallye de 9 heures à 12 heures, Josselin

12h00 : Briefing et Déjeuner

14h00 : Départ du Rallye - 1^{ère} étape

15h10 : Arrêt 10 minutes à Bréhan - 2^{ème} étape

16h50 : Arrêt 10 minutes à Bréhan - 3^{ème} étape

18h35 : Arrêt 10 minutes à Bréhan - 4^{ème} étape

20h00 : Arrivée à Josselin, au relai de l'Oust - Diner

Dimanche 23 février 2013

09h00 : Départ de la 5^{ème} étape, à Josselin

12h10 : Arrivée du Rallye à Josselin

13h15 : Déjeuner et remise des Prix.

6 – CONTROLES HORAIRES ET CONTROLES DE PASSAGE

Contrôles horaires : Les personnes en charge de ces contrôles indiqueront sur le carnet de bord, présenté par un membre de l'équipage, l'heure effective de passage de la voiture à la table de contrôle. L'heure idéale de pointage est celle qui est obtenue en additionnant le temps donné pour parcourir le secteur à l'heure de départ du véhicule sur ce secteur. Toute différence en plus ou en moins entre l'heure réelle et l'heure idéale sera pénalisée, 30 secondes par minute de retard et 60 secondes par minute d'avance. 600 secondes par C.H manqué.

Contrôles passages : Les personnes en charge de ces contrôles devront seulement apposer un tampon sur le carnet de bord de la voiture présenté par un des membres de l'équipage. Tout tampon manquant sera pénalisé de 300 secondes.

Contrôles visuels : Des contrôles visuels seront effectués sur l'intégralité du parcours pour vérifier que les participants utilisent bien le bon itinéraire, ces contrôles visuels seront prévus et indiqués dans le carnet de route. Le participant devra indiquer sur son carnet de bord la réponse à la question qui lui est posée, question relative au lieu où il se trouve, (nom d'une rue, d'un village, indication sur une maison, ou sur un panneau, etc.), toute réponse fautive ou manquante sera pénalisée de 50 secondes.

Contrôles de vitesse: Des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations. Ces contrôles pourront être effectués aussi bien par l'organisateur, que par la police ou la gendarmerie.

7 – SECTEURS DE REGULARITE

L'organisateur donnera aux équipages une vitesse moyenne par secteur de régularité à respecter au mieux par les équipages. Cette vitesse ne pourra excéder 50 km/h. L'organisateur peut prévoir un ou plusieurs points de chronométrage intermédiaires secrets, ou il le voudra sur les secteurs de régularité.

Le chronométrage se fera à la seconde. Chaque seconde de retard, par rapport au temps imparti, entraînera une pénalité d'un point. Chaque seconde d'avance entraînera une pénalité de deux points, avec un maximum de 600 secondes par épreuve.

8 – ROAD BOOK

Un road book sera remis à chaque équipage participant 15 minutes avant son heure idéale de départ le samedi après-midi et le dimanche matin.

9 – APPAREILS DE MESURE

Les compteurs kilométriques et de vitesse d'origine du véhicule sont seuls autorisés.

Un seul instrument à affichage mécanique, (Halda Trip, Rétrop Trip, etc....) pourra être installé dans le véhicule sous réserve qu'il n'indique que des distances partielles et totales mais en aucune mesure des moyennes.

Ces appareils devront être conformes aux spécifications fournies par les constructeurs, sans aucune modification.

L'utilisation d'appareils électroniques ou à affichage digital de type chronomètre, compteur, ou cadenceur, est admise sous réserve que ces instruments ne soient pas fixés ou branchés sur la voiture, l'utilisation de programmes spécifiques permettant la navigation et ou le cadencement sur téléphone portable sont autorisés, les GPS sont strictement interdits.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de vérifier et contrôler les matériels utilisés.

Toute infraction constatée entraînera une pénalité de 1500 secondes.

10 – DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits est de **320 €** pour un équipage composé de 2 personnes.

Et comprend : (Formule sans hébergement, voir bulletin d'engagement pour l'hébergement).

- les plaques et numéros du Rallye
- les repas des 2 personnes de l'équipe des samedi midi et soir et du dimanche midi
- le road book,
- la remise des prix
- l'encadrement technique et sportif de la manifestation
- la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers

Aucune inscription ne pourra être retenue sans un chèque d'acompte de 250 €.

Pour des questions d'intendance et administratives, il est impératif de nous confirmer votre engagement au plus tard le 7 février 2014.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription rempli accompagné de l'acompte, au plus vite, pour cette édition nous limitons le nombre d'équipage à **60**.

Si vous désirez d'autres informations, contactez-nous.

Sportivement.

Henri-Emile JACONELLI

Cart Historique

Bât C

16 avenue Henri Bertho

44500 LA BAULE

Fixe : 02 44 07 14 04

Port : 06 48 07 98 20

www.carthistorique.sitew.com

www.rallyedelouest.sitew.fr

carthistorique@hotmail.fr

(Règlement complet sur notre site)

